

LA CAISSE ALIMENTAIRE SOLIDAIRE DU 14^e ARRONDISSEMENT



Pour faire ses courses, Maria, une mère de deux enfants, se rend dans une petite épicerie, située dans son quartier.

Pas de carte bancaire pour Maria,
aujourd'hui elle utilise un système qui lui permet
d'augmenter son pouvoir d'achat et d'accéder
à une alimentation de qualité.



Ce système,
c'est la «caisse alimentaire
solidaire» du 14^e.

Elle choisit ses produits chez son
commerçant conventionné :
du beurre, des fruits, des légumes,
des oeufs et de la viande.





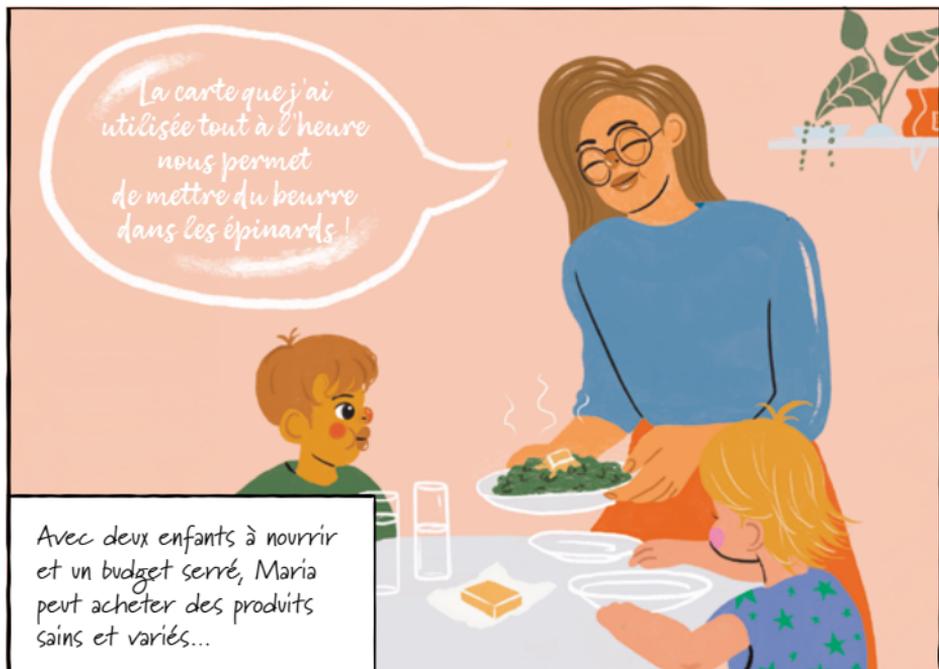
María cotise tous les mois en fonction de ses moyens et reçoit l'équivalent de 100€* à dépenser dans des points de vente conventionnés, répondant aux critères d'alimentation durable**.

*Montant indicatif

**Pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire (Source : ADEME).

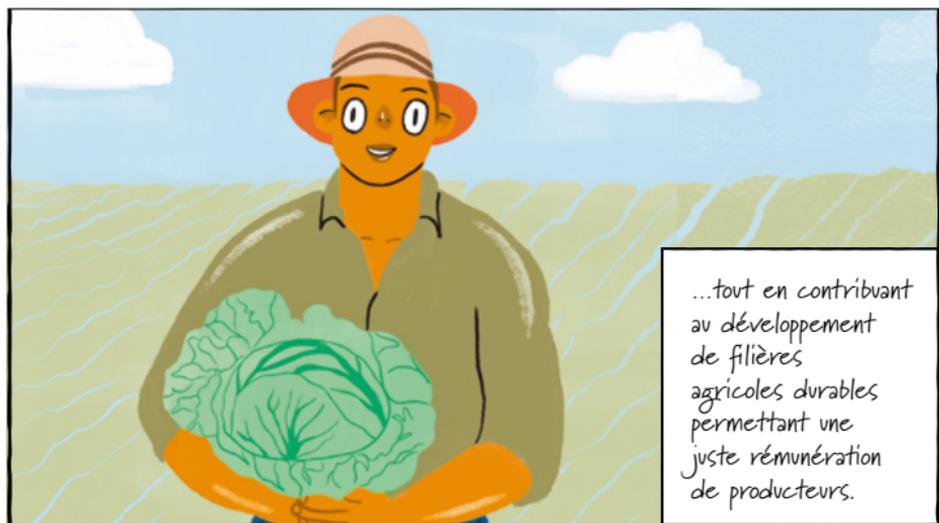


MAMAN
pourquoi tu
payes avec
cette carte ?



La carte que j'ai utilisée tout à l'heure nous permet de mettre du beurre dans les épinards !

Avec deux enfants à nourrir et un budget serré, Maria peut acheter des produits sains et variés...



...tout en contribuant au développement de filières agricoles durables permettant une juste rémunération de producteurs.



Pour ou contre l'expérimentation d'une caisse alimentaire solidaire dans le 14^e arrondissement ? **Exprimez-vous** le 23 mars !

Pour plus d'informations, scannez le QR code ou rendez-vous sur mairie14.paris.fr.

